



PROCES VERBAL DE LA SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL  
Commune de Montfaucon d'Argonne

## CONSEIL MUNICIPAL DU 22 août 2024

L'an deux mille vingt quatre, le vingt-deux août, à vingt heures, le Conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Madame le Maire, Pauline ASTOLFI.

Les membres présents du CM sont: Mme Pauline Astolfi, Mr Jean-Michel Geoffroy, Mme Sandrine Gauthiez, Mr Cédric François, Mme Jeanne-Marie Amat, M Thierry De Marrez, M David Le Budet.

Les membres excusés avec pouvoir sont : Mme Honorine Pierson qui donne pouvoir à Mr Jean-Michel Geoffroy.

Les membres absents sont : M Xavier Lucas.

Mme Sandrine Gauthiez a été nommée secrétaire de séance.

Le quorum étant atteint, le compte-rendu du conseil municipal du 10 avril 2024 a été adopté.

\*\*\*\*\*

### 2024-13 Acceptation de don

Madame le Maire lit au Conseil le courrier reçu de l'Association APEMA. Monsieur Cordonnier propose à la commune de lui faire don du boni de liquidation qui est de 4302.59€, la commune s'engageant à entretenir le monument des sammies et à le fleurir lors des cérémonies. Après en avoir délibéré, le conseil municipal passe au vote :

Pour : 8                      Abstention : 0                      Contre : 0

\*\*\*\*\*

### 2024-14 : Motion contre la fermeture de la route de la Haute Chevauchée

Considérant que le site de la Haute Chevauchée et son accès constituent un intérêt majeur pour la communauté de communes Argonne-Meuse, tant sur le plan historique, touristique, économique que social.

Considérant que d'un point de vue historique, ce lieu a été le théâtre d'un combat important pendant la Première Guerre mondiale, et que d'un point de vue mémoriel et touristique il abrite des monuments historiques tels que la Nécropole nationale, le Cimetière de la Forestière, et le Monument ossuaire.

Considérant de plus, que c'est un lieu de visite et un musée à ciel ouvert, témoignant de l'histoire riche et poignante de la région. La reconnaissance de l'importance de ces sites est attestée par leur classement au patrimoine mondial de l'humanité.

Considérant que la communauté de communes Argonne-Meuse, convaincue du potentiel touristique de ce site, a inscrit sa valorisation dans son schéma de développement touristique.

Considérant qu'en collaboration avec l'ONF et la DREAL, la codecom mène également une étude patrimoniale, paysagère et de gestion, visant des sites classés, parmi lesquels elle intègre la route de la Haute Chevauchée.

Considérant que sur le plan économique et social, la présence du SEISAAM (services et établissements publics d'inclusion et d'accompagnement Argonne Meuse) revêt une grande







## PROCES VERBAL DE LA SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

Commune de Montfaucon d'Argonne

DEPARTEMENT DE LA MEUSE  
ARRONDISSEMENT DE VERDUN  
CANTON DE CLERMONT EN  
ARGONNE

Madame le Maire précise que le plus urgent ce sont les chapelles latérales.  
De l'avis général , il faut continuer à réparer l'église vu que l'extérieur est fait .

### **-Trottoirs rue Raymond Poincaré :**

Suite à notre demande de réfection des trottoirs auprès de l'ADA de Stenay , car la rue est une départementale , madame DEZA a répondu soit qu'il fallait attendre 2027, soit que la commune prenne à sa charge la réfection de la bande de roulement .  
Le Conseil décide d'attendre 2027.

### **-Chemin en prolongement de la rue St Pierre :**

Le devis Lecyno a été validé pour un montant de 2948€ HT.

### **-Parcelle à l'€ symbolique :**

La parcelle de messieurs Pougny a été achetée par la commune pour l'€ symbolique . Sa contenance est de 24 ares 9 centiares. Le calvaire qui est sur la parcelle sera entretenu par la commune.

### **-DETR 2023:**

L'aide demandée auprès de l'Etat pour la mise en place des nouveaux poteaux à incendie a été versée sur le compte de la commune.

L'aide demandée pour la mise en place d'une balançoire d'accès PMR a été refusée. Madame le Maire propose d'acquérir une balançoire simple pour les enfants plus grands sur les fonds propres de la commune ( environ 1500€) . Le Conseil acquiesce.

### **-DETR 2025:**

Le lancement des dossiers pour l'année prochaine, avec les grandes thématiques, se fait en fin d'année.

Lors du précédent Conseil , un projet de rénovation du Presbytère est envisagé . Une demande de subvention sera déposée en 2025. Madame le Maire envisage la rencontre avec un architecte ( VIOT ) et demande au Conseil de composer une commission pour ce projet . Messieurs GEOFFROY, FRANCOIS et mesdames GAUTHIEZ et ASTOLFI se portent volontaires pour composer la commission. Un rdv doit être pris un jeudi à 17h pour réunir celle-ci et l'architecte.

Une demande sera déposée également pour le remplacement de deux fenêtres au logement loué par madame MORIN , deux fenêtres et une porte derrière la salle de billard .

### **-Point locataires:**

Monsieur et madame Leclerc ont été relogés dans l'ancienne Poste. Les papiers et formalités ont été réalisés par Orpi. Les locaux sont vides. A la suite de leur départ, des soucis ont été remontés par Orpi (fenêtres cassées, volets, peintures, propreté) et seront, après estimation, facturés aux locataires. Des travaux sont à prévoir pour la remise en état.

La commune a investi 2500 € dans la reprise des toilettes, volets roulants, sanitaires, ainsi que l'ouverture d'une porte supplémentaire pour avoir accès aux sanitaires sans passer par le garage.

Les loyers pro sont à jour, il reste une dette concernant les loyers personnels. Un plan d'apurement leur sera proposé par Orpi.

### **-Machine à pizza:**

Les lumières sont trop fortes, nous avons demandé à ce qu'elles passent en blanc ou jaune fixe plutôt que multicolore. Des remontées ont été faites sur le bruit. Il est demandé à l'exploitant des informations.



PROCES VERBAL DE LA SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL  
Commune de Montfaucon d'Argonne

DEPARTEMENT DE LA MEUSE  
ARRONDISSEMENT DE VERDUN  
CANTON DE CLERMONT EN ARGONNE

**-Divers travaux:**

Sont validés par le conseil:

- une nouvelle porte extérieure pour la boulangerie (3060€ TTC )
- porte d'entrée pour le 4 place pershing (3000€)

En réflexion: achat d'une balayeuse pour les rues. Varennes avait été sollicité pour le prêt de celle qu'ils possèdent, mais refus car trop vieille. Premier devis à 1700€ écarté, nous reparlerons des possibilités pour le prochain conseil sur le budget.

**-Ouverture de la carrière:**

L'ouverture de la carrière le week-end n'est pas très utile: souvent une ou deux personnes seulement l'utilisent (ou même parfois aucune). L'utilisation de la carrière en semaine est toujours possible sur rendez-vous. Il est décidé à l'unanimité de suspendre l'ouverture de la carrière les dimanches. Un conseiller rappelle que la déchetterie de Brioules est également accessible.

**-Ecole:**

La carte scolaire a bien été modifiée et nous accueillons dorénavant les élèves de Romagne sous Montfaucon. La ligne de bus a été modifiée en conséquence pour permettre le ramassage des enfants.

**-DP ferme solaire:**

Une demande a été déposée par monsieur Lhotte concernant la mise en place de panneaux solaires sur des parcelles lui appartenant aux abords de la route d'Ivoiry (ZM13 et alentours ). Madame le maire informe le conseil qu'elle a déjà pris attache avec la DDT pour soumettre ses réserves argumentées (proximité avec les habitations, inquiétudes sur le bruit potentiel du transformateur, nuisances environnementales) mais que cela a pris du retard car il y a eu un changement d'agent à la DDT qui n'a été communiqué que récemment. Rendez-vous sera pris à la sous-préfecture pour faire remonter les inquiétudes et les réserves sur le dossier.

Les conseillers remarquent également que certaines erreurs sont dans la déclaration: il est indiqué que les maisons aux alentours appartiennent au porteur de projet, ce qui est faux. Toutes les remarques sont notées et seront remontées à monsieur le Sous-préfet.

**-Arbres:**

Il faudra envisager de refaire un tour pour faire le point sur les arbres dangereux, morts, ou malades afin de demander aux propriétaires de faire le nécessaire.

**-Chemin de la Grande Fontaine:**

Le macadam est abîmé. La question est de savoir si l'entreprise n'a pas mis assez de couche de stabilisation, ou si elle a respecté le cahier des charges auquel cas c'est ce dernier qui pose problème. Un point sera fait à l'ONF.

\*\*\*\*\*

**Questions diverses :**

Jean Michel Geoffroy a rouvert les chemins du petit bois pour qu'ils soient de nouveau praticables.

Le mur de l'école sera repeint pour la rentrée.

Jeanne Marie propose le projet de monsieur Godard de Varennes; il voudrait mettre en place un projet de peintres et d'artistes autour de la tour de Montfaucon (exposition, livre... ) comme cela a été fait il y a quelques années pour la tour de Varennes. Madame le maire n'a rien contre, et cela pourra



## PROCES VERBAL DE LA SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

Commune de Montfaucon d'Argonne

DEPARTEMENT DE LA MEUSE  
ARRONDISSEMENT DE VERDUN  
CANTON DE CLERMONT EN  
ARGONNE

se faire avec plaisir pour mettre en avant notre patrimoine.

Mr Viard demande s'il est possible d'avoir à nouveau de l'électricité dans l'atelier situé derrière son logement. Madame le maire précise que c'était le cas avant les travaux de rénovation mais que cela a été oublié dans le projet. Le conseil est d'accord pour y remédier: un devis sera demandé.

Mr Viard demande si le logement au-dessus de la boulangerie va être remis en location, car il connaît quelqu'un qui serait intéressé. Le conseil fait remarquer qu'il préférerait garder le logement solidaire de la boutique-boulangerie. Madame le maire fait remarquer que le logement risque de se dégrader s'il n'est pas loué, tout en admettant que oui, le principe de garder les deux ensemble se tient aussi. Elle propose à monsieur Viard de visiter le logement vacant de la gendarmerie qui pourrait faire l'affaire et est disponible. Orpi sera chargé de valider ou non la qualité du dossier.

Il est décidé d'étoffer d'une ou deux décorations de Noël le stock déjà existant. Les sapins seront commandés auprès d'un autre fournisseur car l'année passée, ils étaient trop petits.

Le Noël des enfants est fixé au 18 décembre, le repas des anciens le dimanche 15 décembre.

Fin de séance à 22h36.